



HAL
open science

HALACARUS (HALACARELLUS) PETITI HALACARIEN NOUVEAU DE L'ÉTANG DE SALSES (Pyrénées Orientales)

Eugène Angelier

► **To cite this version:**

Eugène Angelier. HALACARUS (HALACARELLUS) PETITI HALACARIEN NOUVEAU DE L'ÉTANG DE SALSES (Pyrénées Orientales). *Vie et Milieu*, 1950, 2, pp.214-216. hal-02506059

HAL Id: hal-02506059

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-02506059>

Submitted on 12 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

HALACARUS (HALACARELLUS) PETITI
HALACARIEN NOUVEAU DE L'ÉTANG DE SALSES
(Pyrénées Orientales)

par

Eugène ANGELIER

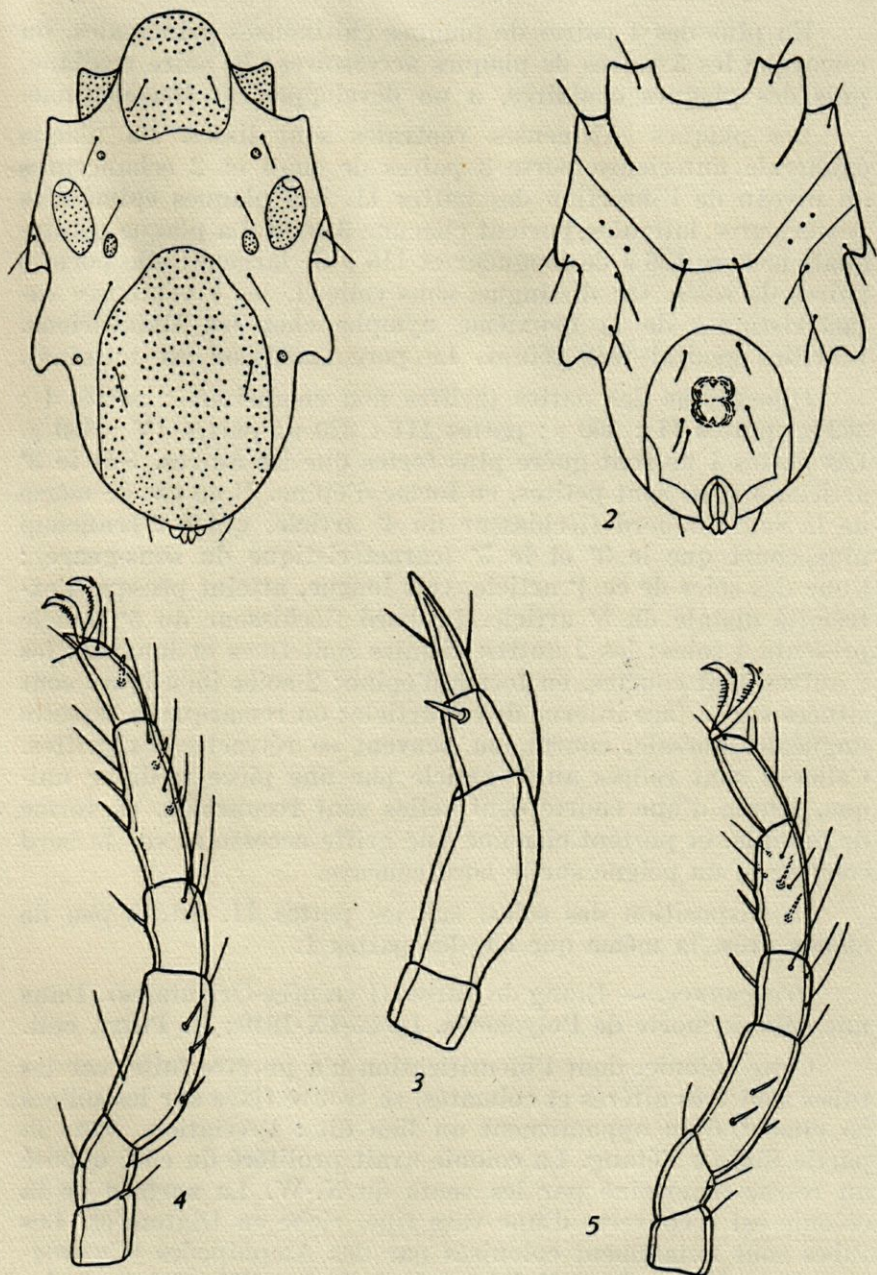
Nous avons le plaisir de dédier cette espèce à M. le Professeur G. PETIT, Directeur du Laboratoire Arago, à Banyuls-sur-Mer.

Le type est représenté par une nymphe du stade II, appartenant au genre *Halacarus* Gosse, et au sous-genre *Halacarellus* Viets. Elle est très proche d'*H. (Halacarellus) balticus* Lohmann 1889.

L'individu a une longueur de 420 μ , et une largeur de 255 μ .

Le rostre est massif; la partie basale est égale à la moitié de la longueur totale (qui est de 125 μ), et se prolonge par un court hypostome, en forme de gouttière ouverte dorsalement, qui n'atteint pas l'extrémité distale du 2^e article. L'onglet des mandibules est mobile, recourbé dorsalement. Les palpes sont composés de 4 articles qui mesurent : 1^{er} article : 10 μ ; 2^e art. : 50 μ ; 3^e art. : 23 μ ; 4^e art. : 36 μ . Le 2^e article porte à l'extrémité distale une longue soie, qui atteint le niveau du 4^e article; le 3^e présente sur la face interne une forte épine; le 4^e article se termine en pointe.

Le tégument du corps est mou, finement strié, et porte 4 plaques principales sur la face dorsale, aux aréoles peu visibles. La plaque dorsale antérieure mesure 96 μ de longueur et 90 μ de largeur, et dépasse de peu le niveau de l'insertion des pattes II; elle est arrondie en avant — sans épine frontale — et de forme concave en arrière. Les plaques oculaires, latérales, sont étroites et allongées. La plaque notogastrique, postérieure, occupe plus de la moitié de la longueur du corps (230 μ) et atteint le niveau de l'insertion des pattes III; elle porte 2 bandes lisses, longitudinales.



Halacarus (Halacarellus) Petiti n. sp. — Nymphe II : Face dorsale ;
2. Face ventrale ; 3. Palpe, face interne ; 4. Patte I, face externe ;
5. Patt II, face externe.

En plus des 4 paires de plaques chitineuses principales, on remarque les 3 paires de plaques accessoires; la paire médiane, près des plaques oculaires, a un développement inaccoutumé.

Les plaques chitineuses ventrales sont lisses. La plaque épimérale antérieure porte 3 paires de soies et 2 échancrures au niveau de l'insertion des pattes II. Les plaques épimérales postérieures, latérales, portent chacune 3 soies. La plaque génito-anale mesure 156 μ de longueur et 118 μ de largeur; elle porte 3 paires de soies. On distingue, sous celle-ci, les 4 ventouses caractéristiques de la deuxième nymphe chez les Halacariens. L'orifice génital fait défaut. Le pore excréteur est terminal.

Dimensions des pattes (griffes non comprises) : pattes I : 362 μ ; pattes II : 300 μ ; pattes III : 320 μ ; pattes IV : 350 μ . Les pattes I ne sont guère plus fortes que les autres. Sur le 3^e article, 3 soies sont petites, en forme d'épine. Il en est de même de la soie du bord fléchisseur du 4^e article, qui est beaucoup plus court que le 3^e et le 5^e (caractéristique du sous-genre); l'une des soies de ce 4^e article, très longue, atteint presque l'extrémité distale du 5^e article. Le bord fléchisseur du 5^e article présente 4 soies; les 2 autres distales sont fines et longues; les 2 autres sont courtes, en forme d'épine; 2 soies identiques sont situées sur la face interne de cet article; on remarque la fossette unguéale, dorsale, courte, où peuvent se rétracter les griffes. Celles-ci sont reliées au 6^e article par une pièce médiane unique, munie d'une courte dent; elles sont recourbées, en forme de faucille, et portent chacune une griffe accessoire sur le bord convexe et un peigne sur le bord concave.

La disposition des soies, sur les pattes II, est, à peu de choses près, la même que sur les pattes I.

Provenance. — Etang de Salses (Pyrénées-Orientales). Dans une colonie morte de Polychètes. Le 25-IX-1949; G. PÉRIE, coll.

Cette colonie, dont l'identification n'a pu être faite, car les tubes sont très altérés et colmatés, se trouve fixée sur les piliers en ciment d'un appontement au lieu dit : l'Aviation, dans la partie Sud de l'étang. La colonie avait proliféré du côté opposé au ressac déterminé par les vents du N.-W. La surface de la colonie est recouverte d'une vase fine, riche en Diatomées. Les tubes sont notamment colonisés par des Amphipodes (*Gammarus*, *Corophium*). La salinité totale de la localité est très variable. On a pu noter : 15 gr., 11 0/00 (25.V.49); 22 gr. (8.VIII.49); 20 gr., 47 (7.VIII.49).